



**Pour être informé
des prévisions météo,
cliquez sur
arpae.it/calore
workclimate.it/scelta-mappa**



SERVIZIO SANITARIO REGIONALE
EMILIA-ROMAGNA



Pour avoir plus d'informations,
consultez le document LA
PRÉVENTION DU STRESS CAUSÉ
PAR LA CHALEUR SUR LES LIEUX DE
TRAVAIL publié par le **Comité de
coordination de la Région Émilie-
Romagne** en application de l'art.
7 de la loi 81/08 avec qui a été
également rédigée cette brochure.

APPRENDRE À RECONNAÎTRE UN COUP DE CHALEUR

- Crampes musculaires
- Maux de tête
- Transpiration importante
- Nausées
- Tachycardie
- Respiration accélérée
- Vue brouillée



Multilingual material

Textes rédigés en collaboration
avec les entreprises Usl de Bologne
et de Piacenza



PRÉVENTION DES RISQUES CAUSÉS PAR LA CHALEUR EN AGRICULTURE

“ Pendant l'**été**, les périodes de fortes chaleur sont plus fréquentes et plus longues, on parle de **vagues de chaleur**.

L'organisme est alors exposé au **stress causé par la chaleur** et les **salariés qui travaillent à l'extérieur**, en particulier ceux du secteur agricole, courent plus de risque car ils sont directement exposés au soleil et qu'ils ont une activité physique intense.

Certaines pathologies et **conditions favorisant la déshydratation** peuvent augmenter les risques sanitaires et les accidents. ”

“ Quelques **mesures simples de prévention** à faire respecter aux salariés et aux employeurs après évaluation du risque de forte chaleur peuvent éviter l'exposition au stress et ses conséquences les plus graves. ”

SALARIÉS

Buvez peu et souvent, même si vous n'avez pas soif

Ne buvez pas d'alcool !

Mangez **léger**

Portez des vêtements légers de couleur claire

Ne travaillez pas torse nu

Ne travaillez pas tête nue

Faites des **pauses à l'ombre** même si vous n'êtes pas fatigués

Rafrâchissez-vous de temps en temps en vous aspergeant avec de l'eau

Si possible, **ne travaillez pas seul**

Si vous vous sentez mal, avertissez vos collègues, déplacez-vous dans un lieu | frais et aspergez-vous avec de l'eau fraîche



EMPLOYEURS

ORGANISATION DU TRAVAIL

Exploitez **les heures les moins chaudes** pour travailler au soleil



Augmentez progressivement la charge de travail exposé à la chaleur pour faciliter l'acclimatation des salariés

Prévoyez des rotations pour les travaux les plus lourds

Prévoyez des pauses courtes mais fréquentes



Si nécessaire, **préparez des espaces ombragés**

Donnez aux salariés de l'eau à température ambiante ou pas trop froide



Évitez de faire travailler les **salariés seuls**

Donnez-leur des vêtements respirants de couleur claire

Soyez attentif aux salariés qui ont des **besoins spécifiques**



Informez vos salariés des mesures de **prévention** et aidez-les à les respecter !